



DELIBERATION DEL-2026-16 DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026 A 19H30

OBJET : BUDGET PRINCIPAL : AFFECTATION DU RESULTAT 2025

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-François-de-Sales légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Thierry BEBERT, Maire.

Afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Présent(s) : Thierry BEBERT, Yves PERRACHON, Emilie PAREY, Jérôme GUGGISBERG, Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU, Frédéric JOURY, Mélanie HERISSE, Philippe PERNET, Claude BEBERT

Absent(s) excusé(s) : Florence HOWELLS

Pouvoirs : Florence HOWELLS à Yves PERRACHON

Secrétaire de séance : Emilie PAREY a été désignée comme secrétaire de séance.

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Après avoir entendu le compte administratif dont les résultats se décomposent comme suit :

Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultat de l'exercice	Résultat de l'exercice
Dépenses de l'exercice : 307 898.61 €	Dépenses de l'exercice : 475 305.01 €
Recettes de l'exercice : 337 760.46 €	Recettes de l'exercice : 230 424.06 €
Résultat de l'année : 29 861.85 €	Résultat de l'année : - 244880.95 €
Résultats antérieurs	Résultats antérieurs
Excédent : 237 158.84 €	Excédent : 75 924.01 €
Déficit : ... €	Déficit : ... €
Résultats cumulés clôture : 267 020.69 €	Résultats cumulés clôture : - 168956.94 €
Restes à réaliser Dépenses : 0.00 €	Restes à réaliser Dépenses : 23 056.00 €
Restes à réaliser Recettes : 0.00 €	Restes à réaliser Recettes : 246 385.00 €
Résultats corrigés clôture : 267 020.69 €	Résultats corrigés clôture : 54 372.06 €
RÉSULTAT GLOBAL : 321 392.75 €	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Résultat du vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

Le maire

Thierry BEBERT



Le secrétaire de séance

Emilie PAREY

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Emilie PAREY', written over a faint, larger version of the same signature.